



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC est donné par les présentes par le soussigné, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lacolle qui s'appliquera pour le 2^{ième} exercice financier, soit celui de 2024, a été déposé à mon bureau et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:
MRC du Haut-Richelieu
380, 4^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 1W9
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 250 de la MRC du Haut-Richelieu et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Lacolle, ce vingt-cinquième jour du mois de septembre deux mille vingt-trois.

Silvio Gaudio
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Ste-Catherine (Québec) certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-joint a été publié en en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 septembre 2023

Silvio Gaudio
Directeur général et secrétaire-trésorier